



Délégation Ile de France

DISPOSITIF Préparation au concours de Sage-femme

L'accès à cette préparation ne nécessite pas de test d'orientation préalable.

👆 Le dispositif proposé ci-dessous correspond à un format mixte (alternance temps de formation en présentiel et à distance). Toutefois, celui-ci pourrait être réaménagé dans un format tout à distance si les conditions sanitaires l'exigeaient.

Apport de connaissances	Apprendre en autonomie <i>Apprendre à apprendre – utilisation des ressources à distance</i> Présentiel : 6 h / 1 jour Distanciel : 3 h / 0,5 jour Culture territoriale Présentiel : 12 h / 2 jours Distanciel : 27 h / 4,5 jours
Epreuves d'admission	Entretien avec le jury <i>Projet professionnel et acquis de l'expérience – Méthodologie – Mise en situation – ressources à distance</i> Présentiel : 12 h / 2 jours Distanciel : 3 h / 0,5 jour

Pour connaître la programmation des préparations sur votre région, rendez-vous sur notre site www.cnfpt.fr puis géo-localisez-vous en choisissant votre département (menu déroulant) puis en 3 clics : entrez par la rubrique Evoluer/Préparations aux concours et examens/Je souhaite préparer un concours ou un examen.

Rappel : L'inscription à la préparation ne vaut pas inscription au concours ou à l'examen. L'inscription au concours ou à l'examen est une démarche personnelle que l'agent lui-même doit réaliser auprès du centre de gestion organisateur via le site <https://www.concours-territorial.fr/>

